



VENEZ FAIRE
LE MEILLEUR CHRONO
SUR LE **SIMULATEUR F1**
les **9 & 10 juin**
ET **GAGNEZ**
VOS PLACES POUR
LE GRAND PRIX



« Vive Papa ! »

Le concours sur simulateur F1

DÉTAILS DU CONCOURS ET RÈGLEMENT

ARTICLE 1 : l'organisateur

L'ASBL Association des commerçants des Galeries Saint-Lambert organise un concours gratuit et sans obligation d'achat autour de l'univers de la Formule 1 et dans le cadre de la fête des pères : « *Vive Papa !* ».

ARTICLE 2 : Le concept

Vive Papa est un concours au cours duquel les participants devront faire le meilleur temps sur le simulateur F1 placé au cœur des Galeries Saint-Lambert les vendredi 09/06/2017 et samedi 10/06/2017. Les 3 candidats qui auront été les plus rapides sur les deux jours du concours auront la chance de remporter des places pour le Grand Prix de F1 de Belgique (Spa-Francorchamps).

ARTICLE 3 : les participants

Ce concours est ouvert à toute personne physique, à l'exception des membres du personnel des Galeries Saint-Lambert et des commerçants y exploitant une enseigne, des membres de leur famille jusqu'au 2e degré (notamment leurs parents, leurs enfants, leur partenaire), ainsi que toute personne qui aurait collaboré à l'élaboration du présent concours.

La participation au concours n'est pas autorisée aux personnes âgées de moins de 18 ans.

Les conditions d'essais du Formula1 Simulator sont les suivantes :

- Taille de 1 m 55 à 1 m 85
- Pointures de 36 à 45
- Poids jusqu'à 110 Kilos

Le non-respect de ces conditions entraîne le retrait immédiat de la (ou des) participation(s) de la (ou des) personne(s) contrevenante(s).

ARTICLE 4 : Les phases du concours

Le 9 et 10 juin de 10h à 18h – Inscription et participation :

Les candidats devront se présenter spontanément et sans pré-inscriptions, sur la zone du jeu située au rez-de-chaussée des Galeries St Lambert **les vendredi 9 et samedi 10 juin 2017 entre 10h00 et 18h00.**

Ils y seront accueillis par un animateur de la société Ladbrokes qui se chargera de les inscrire au concours et leur expliquera le déroulement du jeu. Les participants devront remplir un bulletin de participation, les informations suivantes leur seront demandées : Nom – Prénom – Adresse - Adresse mail – GSM - Numéro de registre international.

Après avoir enfile un casque et des chaussures de pilote, les participants pourront se placer à bord du simulateur pour démarrer la course de Formule 1. Le participant devra terminer la course le plus rapidement possible pour faire partie des 3 heureux gagnants.

L'organisateur est en droit de disqualifier toute personne qu'il jugera d'avoir tenté d'effectuer une quelconque tricherie.

En cas d'exæquo, l'ordre de passage des participants les départagera. Le premier à avoir fait le meilleur temps sera donc favorisé.

Le jeudi 15 juin (à 10h00) : Annonce des 3 pilotes gagnants

Les 3 pilotes ayant fait le meilleur temps pendant les 2 jours d'animation seront contactés le jeudi 15 juin 2017 et seront invités à venir récupérer leurs lots aux Galeries St Lambert.

ARTICLE 5 : les prix

Le grand vainqueur du concours recevra :

2 tickets SILVER 3 + 1 ticket parking pour le Grand Prix de F1 de Belgique (Spa-Francorchamps) le dimanche 27/08/2017. Valeur totale : 546,00€

Le 2^e finaliste du concours recevra :

2 tickets BRONZE + 1 ticket parking pour le Grand Prix de F1 de Belgique (Spa-Francorchamps) le dimanche 27/08/2017. Valeur totale : 266,00€

Le 3^e finaliste du concours recevra :

2 tickets BRONZE + 1 ticket parking pour le Grand Prix de F1 de Belgique (Spa-Francorchamps) le dimanche 27/08/2017. Valeur totale : 266,00€

Attention, ces prix ne pourront être ni reportés, ni échangés, ni remboursés contre de l'argent.

ARTICLE 6 : renseignements

Aucun renseignement concernant le concours organisé, de quelque nature que ce soit, ne sera fourni ni verbalement ni par écrit.

ARTICLE 7 : les données personnelles

Les données personnelles communiquées par les participants seront enregistrées dans les fichiers de l'ASBL Association des Commerçants des Galeries Saint-Lambert et seront utilisées sur accord des participants, pour les tenir au courant des activités du centre commercial "Les Galeries St Lambert". Elles seront également enregistrées dans les fichiers de la société LADBROKES et utilisées sur accord des participants, pour les tenir au courant des activités de celle-ci.

ARTICLE 8 : le règlement

Les participants au concours sont supposés connaître et accepter formellement le contenu du présent règlement.

ARTICLE 9 : responsabilité

L'ASBL Association des Commerçants des Galeries St Lambert décline toute responsabilité en cas de modification ou d'annulation du concours résultant d'un cas de force majeure (problème technique, défection d'un partenaire/fournisseur, etc.).

ARTICLE 10 : les plaintes

Toute réclamation relative à ce concours doit être introduite par écrit dans les 15 jours ouvrables suivant la clôture du jeu à l'adresse suivante :

ASBL Association des Commerçants des Galeries St Lambert
p/o AG Real Estate
Place Saint Lambert 27
4000 Liège.

En cas de litige, les tribunaux de Liège sont seuls compétents.